



Onet le Château, le 5 janvier 2022

Destinataires :
Clubs engagés en Futsal

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le District Aveyron Football, par l'intermédiaire de ses responsables Elus et Sportifs concernés par la Compétition FUTSAL, s'est réuni ce mardi soir pour prendre les décisions suivantes :

- Le Challenge FUTSAL est maintenu pour les Catégories U17 / U15 / U15F / U17F et FEMININES SENIORS, suivant le planning que vous avez reçu ;
 - Le Challenge FUTSAL U11 est annulé ;
 - Le Challenge FUTSAL U13 est repoussé d'une semaine (1ère journée les 15/16 janvier 2022) pour les raisons suivantes :
- Dans cette catégorie, ne pourront jouer que ceux qui ont un Pass Sanitaire valide. Ainsi, les joueurs de 12 ans n'ayant pas ce Pass Sanitaire ne pourront pas jouer.

De ce fait, nous demandons aux Clubs de **confirmer la participation de leurs engagements en U13 suivant cette nouvelle règle ou de nous avertir du retrait de leur équipe qui était préalablement engagée et ce, avant ce vendredi 7 janvier minuit dernier délai à pierre-antoine.palacios@footoccitanie.fr**.

Dès lundi 10, nous réorganiserons le Challenge FUTSAL U13 en fonction de vos réponses, Challenge qui débutera donc le weekend des 15/16 janvier 2022.

Le principe de base de ces décisions est d'agir en responsables en considérant que les joueuses/joueurs (soit celles/ceux qui ont 12 ans 2 mois et plus) ayant l'obligation de présenter un Pass sanitaire sont moins enclins à diffuser la pandémie et à être gravement malades. A l'opposé, les jeunes de moins de 12 ans qui n'ont pas cette obligation sont en plus grand danger et nous nous devons de les protéger.

Enfin, dans l'intérêt supérieur du Football, toutes les précautions et obligations pour pratiquer ce Futsal devront être scrupuleusement respectées :

- ➔ Pass sanitaire (qui peut se transformer en Pass vaccinal après le 15 janvier) ;
- ➔ Port du masque obligatoire sauf pour les matchs ;
- ➔ Pas de restauration ni buvette.

Un contrôle précis et obligatoire sera réalisé à l'arrivée des joueurs et dirigeants par un responsable du Club organisateur ou Service Civique ou membre du Comité Directeur.

Nous précisons un point important qui ne peut être que lié à la responsabilité de chacun :

- **Un joueur cas contact ne doit pas venir faire le plateau en observant un délai de 5 jours avant de réintégrer le groupe.**

Notre objectif est que, dans cette période compliquée que nous continuons à vivre, nous agissions en responsables, tout en respectant les décisions gouvernementales, mais en laissant place à un espoir réaliste que notre football continue d'exister.

Le Président,

Pierre BOURDET.